

Biviers accueillante et solidaire avec l'Ukraine



P.6

Hugues Charpentier,
un des derniers agriculteurs
a pris sa retraite

P.10

Budget 2022

P.14

Conseil municipal
des enfants :
alerte rouge !!!

ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

État civil depuis le 12/11/2021 :

5 naissances

VALETTE Vanina, le 12 novembre 2021
REVOL Sacha, le 26 novembre 2021
JOUET Louison, le 1^{er} janvier 2022
ARABIAN Eva, le 21 mars 2022
CHALARON Angela, le 23 mars 2022

3 mariages

M. MIRALLIÉ Côme & Mme GIRAUD
Dorothee, le 2 avril 2022
M. CHALLIER François & Mme SAULNIER
Nathalie, le 1^{er} mai 2022
M. DUBOIS Sébastien et Mme MERCIER
Claire, le 21 mai 2022

Décès

Mme RAVOIRE Alice (née GIROGNE),
le 28 novembre 2021 à Montauban
Mme CASTELLI Raymonde (née
GUERARD), le 10 décembre 2021 à Corenc
M. MOLLARD Robert, le 18 décembre 2021
M. BARD Maurice, le 30 décembre 2021
Mme KUTTLEIN Lydia (née CHOUVALOFF),
le 10 janvier 2022
Mme PÉRÉE Jeanine (née CHAILLOT),
le 14 janvier 2022
M. PRADAL Marcel, le 26 janvier 2022
Mme BIENVENU Andrée (née CHARLES),
le 9 février 2022
Mme DALBION Irène (née CHARLES),
le 16 février 2022
Mme GUIGUE Nicole (née HERSART de la
VILLEMARQUE), M. DESBRUYÈRES Pierre,
le 10 mars 2022
M. DARAFI Yassine, le 18 mars 2022
M. DESOUTTER Jean-Luc, le 2 avril 2022
M. Pierre DESBRUYÈRES, le 25 avril 2022
M. BADOR Bruno, le 27 avril 2022
Mme ZARB Simone, le 6 mai 2022
Mme LE DIBERDER Odette, le 8 mai 2022
Mme FRANZETTI Rosine, le 8 mai 2022

INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45
Site : www.mairie-biviers.fr
Email : contact@mairie-biviers.fr
bibliothèque@mairie-biviers.fr
service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.
Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints,
reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale en gérontologie

Sur rendez-vous à la mairie de Biviers
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois

Conciliateur-médiateur de justice

Mairie du Touvet

Sur rendez-vous les 3^e et 4^e jeudis du mois
de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 92 34 34.

Mairie de Saint-Ismier

sur RDV au 04 76 52 52 25.

NUMÉROS UTILES

Assistants sociaux

Centre médico-social de Bernin
71, chemin des Sources
38190 Bernin
Tél. 04 56 58 16 91

Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi
de 16 h 45 à 18 h 30
Mercredi de 11 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 15 h 45 à 18 h
Samedi de 11 h à 12 h

Déchetterie Saint-Ismier

Du lundi au dimanche
de 8 h 30 à 17 h 45
Fermée les jours fériés
Tél. 04 38 72 94 30

Ramassage des ordures ménagères

Lundi : containers gris
Mardi : containers verts

Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores

Créneaux autorisés pour les particuliers

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Pharmacies de garde

Tél. 32 37

Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7 j/7 et 24 h/24

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

En cas de sinistre, appeler le 18

Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

Comité de rédaction :

Anny Seltz-Bouvier, Marylin Arndt

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk
(produit à partir de fibres
100 % recyclées) avec
des encres végétales.

Angela CHALARON



Vanina VALETTE



M. CHALLIER François & Mme SAULNIER Nathalie

sommaire

04 // *Rétrospective*

06 // *Vie municipale*

- > **Hugues Charpentier un des derniers agriculteurs a pris sa retraite**
- > **Cérémonie du 8 mai**

08 // *Travaux*

- > **Travaux sur la route de Meylan**
- > **Les voiries à usage partagé : comment ça fonctionne ?**

10 // *Budget*

- > **Budget 2022**
- > **Arrivée de Julie Lagrange au service comptabilité**
- > **Nouveau conseiller Louis Boillot**

12 // *Environnement-
Urbanisme*

14 // *Enfance Jeunesse
Scolaire*

- > **CME**
- > **Vacances de printemps**

16 // *Bibliothèque*

- > **Mars en livres**
- > **Portrait Laure Dorin**
- > **Coups de cœur**

18 // *Senior CCAS*

19 // *Sport et loisirs*

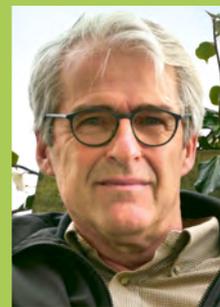
- > **Oiseaux**
- > **Les sentiers sur les hauts de Biviers**

21 // *Vie associative*

24 // *Patrimoine*

- > **Une table d'orientation**
- > **Un drapeau de Conscrits de 1903**

LE MOT DU MAIRE



Au cours des derniers mois, nous avons eu à regretter la disparition de plusieurs de nos anciens. Une génération nous quitte petit à petit : ce sont ceux qui, nombreux, se sont installés à Biviers à partir des années 60 ainsi que ceux qui les ont alors si bien accueillis. Tous ont contribué à ce qui fait le charme de notre commune et la rend si agréable ; ils lui sont d'ailleurs restés fidèles jusqu'au bout. Quel plus bel hommage leur rendre sinon que de prolonger le merveilleux sillon qu'ils nous ont tracé, celui du vivre-ensemble ?

Ce sillon, les réfugiés ukrainiens récemment arrivés à Biviers en ont bénéficié : un magnifique élan de solidarité a permis de les installer et de les accompagner dans d'excellentes conditions. En leur nom je tiens à remercier tous ceux qui ont apporté leur pierre.

Mais pour rester un village apaisé, il faut que chacun y mette du sien : le message que nous transmet dans ce bulletin le Conseil municipal des enfants doit nous alerter. Plusieurs articles ci-après lui font écho ; les haies notamment, continuent trop souvent de déborder sur l'espace public, gênant les circulations douces, nuisant à la visibilité et donc à la sécurité de tous. À la rentrée nous accrocherons des affiches à ces haies importunes pour prévenir les propriétaires concernés. Si cet avertissement demeure sans résultat, la municipalité engagera des mesures coercitives.

À Biviers, les élections présidentielles ont connu une fois de plus une participation parmi les plus fortes de l'Isère, à population équivalente. Souhaitons que les élections législatives se passent aussi bien !

Ce bon fonctionnement démocratique prend un relief particulier dans le contexte international actuel, au moment où l'agression russe crée un profond antagonisme entre le monde libre et les pays autocratiques et autres dictatures, fussent-elles populaires ! L'Europe tout entière a su se montrer solidaire avec l'Ukraine, mais sa cohésion est mise à mal par les conséquences économiques de cette guerre.

D'autres exemples récents ont montré la fragilité de nos démocraties, notamment face à un populisme qui reste en embuscade. La vigilance citoyenne s'impose donc et bien sûr le vote ! Ne négligeons pas le message de Churchill : « un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre »...

Voter c'est aussi une façon de se montrer solidaire avec tous ceux qui combattent pour leur démocratie et leur liberté.

Merci de votre civisme.

Votre Maire,

Thierry Ferotin

#04 Rétrospective en images



Fête des oiseaux



Exposition de peintures et dessins



Gilles Villequey
a obtenu le prix du public de l'exposition photo



Atelier sécurité routière



Sortie nature



Apéro musical sur la place du village



Concert de clarinette à l'église organisé par l'A.O.B



Agnès Grasset a gagné le 1^{er} prix peinture au printemps des Arts de Villard-Bonnot avec Coucher de soleil sur Belledonne

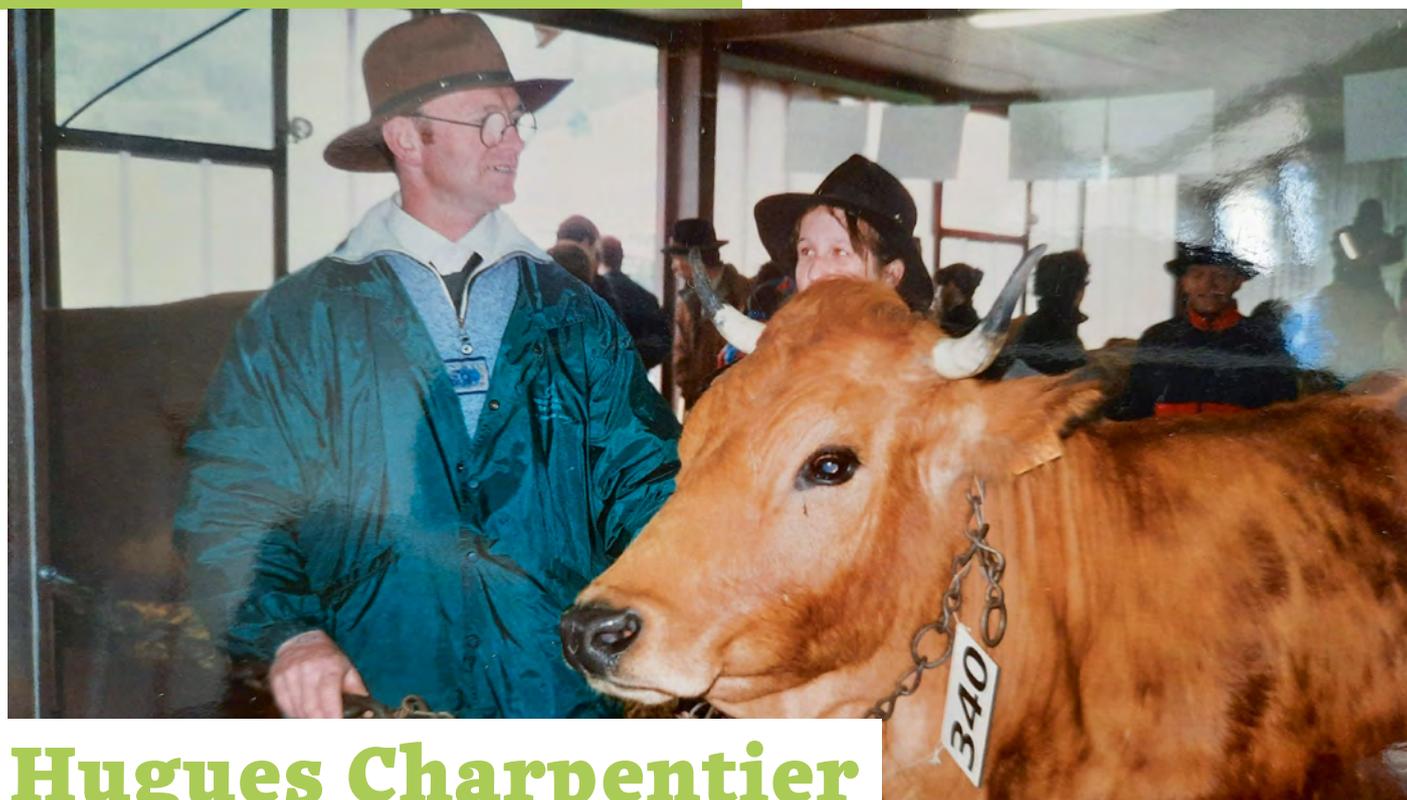


Huit femmes par la compagnie le Théâtre sous la dent



Carnaval des écoles





Hugues Charpentier

un des derniers agriculteurs a pris sa retraite

Hugues Charpentier vient de prendre sa retraite à l'âge de 61 ans, sans relève après lui. Il avait repris la ferme familiale en 1991. Il s'est séparé de son troupeau de vaches tarines qui faisait partie du paysage de Biviers depuis bien longtemps ! Après sa formation agricole à l'Institut rural de Vif, il travaille dans la ferme de ses parents comme aide familiale pendant 10 ans. Durant cette période, où la gestion de la ferme reposait encore sur les épaules de son père Louis, Hugues a aussi pu s'investir dans d'autres activités que l'agriculture. Il a été conseiller municipal durant deux mandats de 1989 à 2001 avec Jacques Eybert-Prudhomme et Martine Prolongeau. En tant qu'élu, il s'est occupé du sport, des voiries et de l'urbanisme. Il a été à l'initiative de l'aménagement du terrain de rugby de Biviers. Passionné de course à pied, il a terminé plusieurs fois premier au cross de Biviers et a participé à de nombreuses courses dans le département mais aussi en Martinique.

En 1991, son père, Louis Charpentier a pris sa retraite, Hugues a alors pris sa suite. Il complète sa formation initiale au Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de la Côte Saint-André. Son troupeau est passé de 15 vaches laitières à 25. Ses bêtes passaient l'été sur les alpages du Charmant

Som pour les vaches ou de l'Emeindras pour les génisses. Certaines effectuaient en hiver, la transhumance dans le massif des Maures. Ses revenus provenaient surtout de la vente du lait à la laiterie. En complément de revenus, il pratiquait la vente directe de lait, œufs et viande. Hugues s'est également lancé dans les visites de ferme pour les enfants en créant « Les fermes buissonnières » ; il accueillait jusqu'à 1000 enfants par an.



Arrivée d'une course à l'Alpe d'Huez.



Il a adhéré au CDJA (centre départemental des jeunes agriculteurs) où il participait à la commission de la race tarine. Avec ses vaches tarines, il a souvent remporté des prix à des concours, notamment au concours agricole de Paris.

Mais, le métier d'agriculteur est de plus en plus difficile, en particulier l'élevage qui demande une présence permanente 7 j/7 et 24 h/24 pour soigner et nourrir les bêtes. De plus, la gestion administrative devient de plus en plus complexe et les normes à respecter de plus en plus contraignantes. C'est un métier d'exigence et de passion, mais souvent peu rémunérateur, d'où la difficulté de trouver des repreneurs.

Hugues Charpentier tourne donc une page, mais il dit : « l'agriculture est indis-

pensable à Biviers et il faut la soutenir notamment pour l'entretien du paysage et le maintien de la biodiversité. Pour réaliser l'entretien des prairies, il faut maintenir un élevage de moutons ou de chèvres, mettre des chevaux dans certaines parcelles. Pour la biodiversité, il faut encourager

l'apiculture pour avoir des abeilles qui pollinisent les cultures, notamment les arbres fruitiers. Concernant les terres que je cultivais, elles sont maintenant pour la plupart reprises par des agriculteurs des communes voisines. La vigne est aussi une culture qui est adaptée à Biviers et qu'il est souhaitable d'encourager ».

Ayant gardé une partie de son matériel agricole, il continuera à récolter du foin destiné à la vente. Hugues a aussi d'autres projets, rénover la ferme familiale, épauler les éleveurs qui se sont lancés dans l'aventure de l'élevage de moutons. Il est aussi impliqué dans le domaine social en apportant de la nourriture aux SDF dans certains quartiers grenoblois.

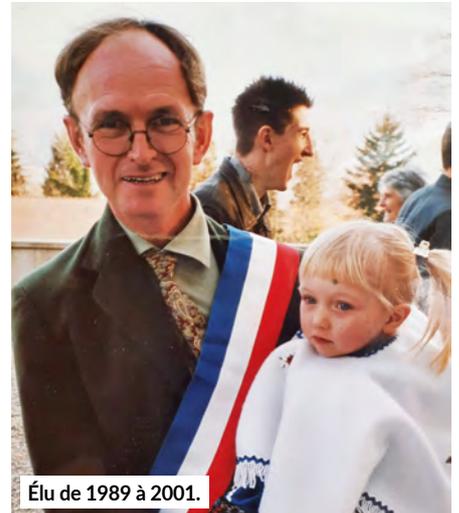
Reprendre le sport est un autre objectif, plus de cross ni de trail, mais il envisage de sillonner les chemins Biviérois à vélo électrique.

Hugues connaît bien la commune et ce qui lui tient à cœur est de s'investir à nouveau dans la vie de Biviers, maintenant

qu'il a du temps libre. Ses tarines, qui brouaient dans les prés de la commune, qui se promenaient dans nos rues, et qui quelquefois se hasardaient dans des propriétés privées vont nous manquer, mais heureusement l'agriculture à Biviers reste présente !



Hugues et Louis Charpentier



Élu de 1989 à 2001.



Cérémonie du 8 mai

Cette année s'est tenue au monument aux morts une cérémonie du 8 mai assez particulière. En effet, à la suite de l'arrivée de familles ukrainiennes dans la commune, la cérémonie a été adaptée à leur intention.

Après son discours, Pierre Chauvet, président de l'association des anciens combattants, a orchestré la levée des couleurs françaises, par de jeunes scouts Biviérois, en même temps que leurs couleurs, par les trois Ukrainiennes.

Ensuite le maire adjoint Lucien Vullierme a lu le discours de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées. À la suite, A. Régnier a reçu des mains de P. Maurice la médaille de la Défense Nationale, échelon Or, pour ses activités dans la Réserve Opérationnelle, tandis que A. Ferhane recevait l'insigne de porte-drapeau pour récompenser trois années d'activité. Puis les enfants de CM2 de l'école de Biviers ont lu Paix d'après le poème de Mymi Doinet. L'hymne européen a été entonné, et adapté pour citer l'Ukraine : « Quand l'Ukraine dans la tourmente vit dans la guerre, la haine, le sang ». Un apéritif offert par la municipalité a clôturé la cérémonie protocolaire.



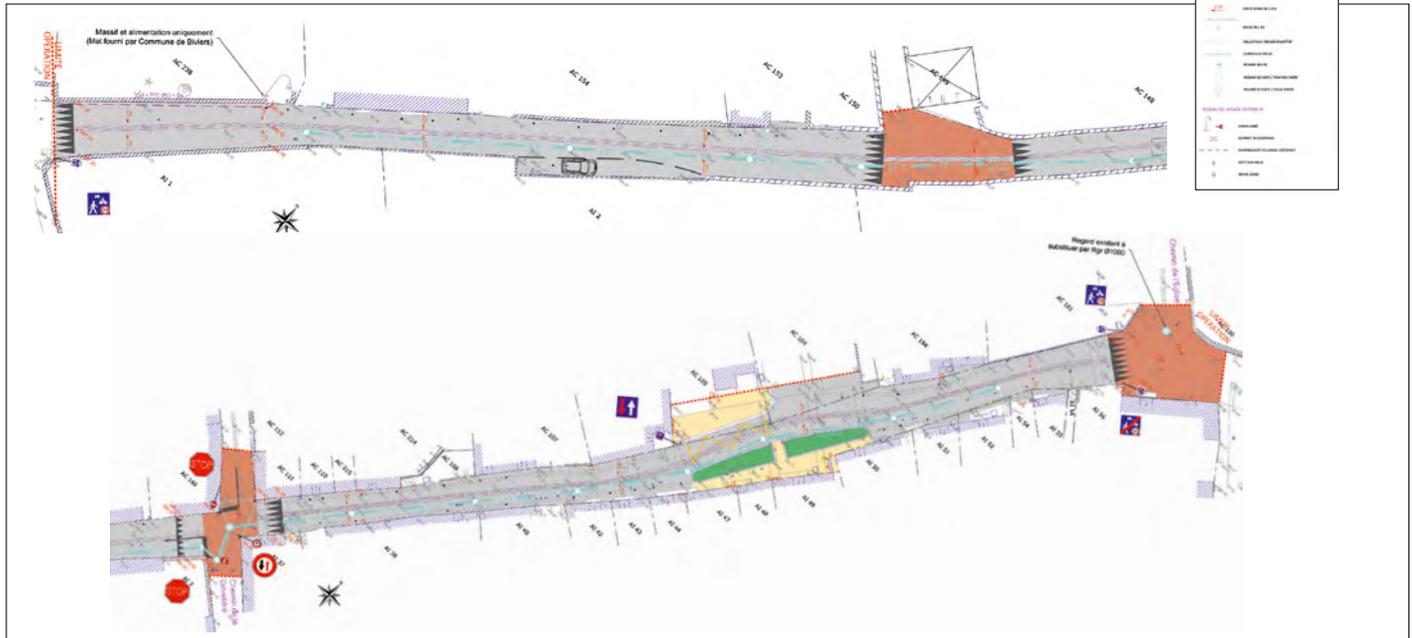
Lecture du poème "Paix".



Les trois jeunes Ukrainiennes lèvent les couleurs.

Entre le chemin du Bœuf et le chemin des Tières

Des défauts relevés sur les réseaux d'eaux pluviales et usées imposent des réparations. De plus le revêtement très déformé, génère de nombreuses flaques d'eau qui dégradent les façades. Un réaménagement de l'arrêt de bus assurera aussi un accès mieux sécurisé. Le revêtement de la chaussée sera refait sur tout le linéaire.



Aménagement entre le chemin du Bœuf et le chemin des Tières

Aménagements de sécurité

La route de Meylan constitue un axe de communication important sur la commune; c'est la seule voie pratiquement horizontale. De ce fait elle très empruntée par les cyclistes, dont les enfants qui se rendent à l'école. Afin de limiter la vitesse, en plus des plateaux surélevés, des aménagements pour faire cohabiter les différents modes de déplacement sont devenus indispensables. Au-delà des plateaux qui vont être créés lors de la réfection des enrobés, un nouveau mode de cohabitation des usagers va être mis en place entre le chemin du Bœuf et le torrent de Corbonne (limite avec St-Ismier): le Chaucidou.

À noter

Sur toute la commune, hors RD1090, la vitesse maximum autorisée est limitée à 30 km/h.

Les voiries à usage partagé : comment ça fonctionne ?

Le Chaucidou (Chaussée pour les Circulations Douces)

Cette Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) privilégie la circulation des cyclistes. C'est une adaptation française de règles qui existent depuis de nombreuses années au Pays Bas et en Suisse.

La voirie comporte une seule et unique voie de circulation bidirectionnelle bordée de chaque côté par des accotements dédiés aux cycles et piétons. Pour effectuer un croisement, les véhicules doivent se déporter à droite sur l'accotement après s'être assuré de l'absence de cycliste ou piéton.

Ces aménagements existent sur les communes voisines de Montbonnot, Saint-Ismier, La Buisnière et Moirans depuis 2017. À Biviers, dans un premier temps, la partie Est de la route de Meylan sera aménagée en continuité avec Saint-Ismier qui prévoit les mêmes travaux de l'autre côté du torrent de Corbonne.



La zone de rencontre

C'est une section de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

À Biviers, cet aménagement existe depuis plusieurs années dans un secteur autour des écoles: centre bourg sur la route de Meylan, le haut du chemin du Bœuf, une portion du chemin de la Grivelière et le chemin du Mas.



Un Budget élaboré dans un contexte d'inflation



Olivier Bussier, Adjoint délégué aux finances

Éléments marquants de ce budget

La sortie de la crise Covid qui semble se maintenir nous a permis de construire un budget avec les contraintes habituelles. En revanche, il a été nécessaire de prendre en compte une inflation importante sur l'achat des matériaux et prestations de service. 2022 sera également marqué au niveau ressources humaines par le renforcement de l'activité comptabilité pour faire face aux nouvelles exigences et demandes des services de l'état (notamment la mise en place du référentiel budgétaire unique M57) ainsi que de l'amélioration du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Recettes

Les recettes fiscales sont en augmentation (+ 90 k€) du fait des nouveaux logements et de la revalorisation de 3,4 % par l'État des bases locatives.

Endettement

L'endettement est maintenant nul à Biviers. Néanmoins, compte tenu des taux encore très favorables, Biviers prévoit le recours à un emprunt pour financer la rénovation de la maison Elston, l'objectif de cette rénovation est d'avoir à terme un revenu locatif permettant de compenser cet emprunt. Le résultat net de cette location sera versé au CCAS, conformément aux vœux du donateur qui souhaitait que sa maison ait une vocation sociale.

Investissements

L'année 2021 marquée par la crise Covid n'a pas été favorable à la réalisation de programmes et projets importants, cette année semble plus favorable :

- La finalisation de travaux autour des écoles (cours et clôtures),
- La rénovation de la maison Elston
- La rénovation de la route de Meylan
- Centre bourg et Bœuf/Domaine des Lions.
- Début de la réhabilitation de la cure (réfection des terrasses)
- La mise en place de signalétique sur les cheminements piétonniers et le changement de passerelles piétonnières
- L'aménagement du carrefour des Barreaux (phase 2).
- Rénovation énergétique des écoles.
- Extension du nouveau cimetière.
- Démarrage des études du pôle de vie autour du quartier de la Grivelière.

Et comme chaque année, Biviers continue son effort d'amélioration de l'éclairage public par la mise en place de luminaires à LED.

Subventions aux associations

Retour à une année normale pour les subventions aux associations avec une enveloppe de 28 710 €.

Taux d'imposition

Les taux communaux des taxes foncières (bâti et non bâti) demeurent inchangés en 2022.

Renforcement de l'équipe administrative communale



Arrivée en janvier 2022, Julie Lagrange est le nouvel agent chargé de la gestion comptable et des subventions. Pour faire face à l'accroissement d'activité et la complexification des finances communales, un recrutement s'imposait pour soulager Annick Paris qui s'occupait à la fois de la comptabilité et des ressources humaines. Avant son arrivée à Biviers, Julie Lagrange a passé 8 ans au Touvet comme agent chargé de la comptabilité et des ressources humaines. Elle a également travaillé pour les communes de Seyssinet-Pariset et Saint-Ismier.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

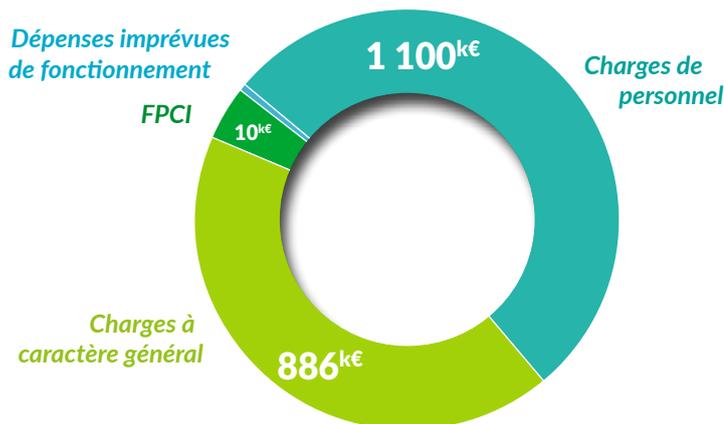


Louis Boillot rejoint le Conseil municipal

Suite à la démission de Sylvie Champion pour raison professionnelle, Louis Boillot, candidat sur la liste de Thierry Ferotin lors des dernières élections municipales, est désormais le nouveau conseiller municipal.

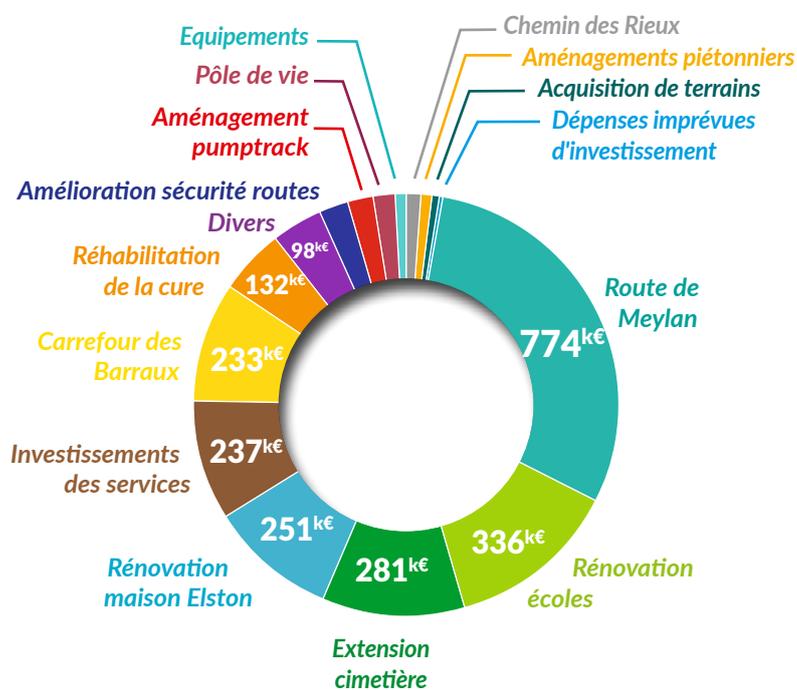
Dépenses de fonctionnement

Poste	Total (k€)
Charges de personnel	1 100
Charges à caractère général	886
FPIC	83
Dépenses imprévues de fonctionnement	10
TOTAL	2 078



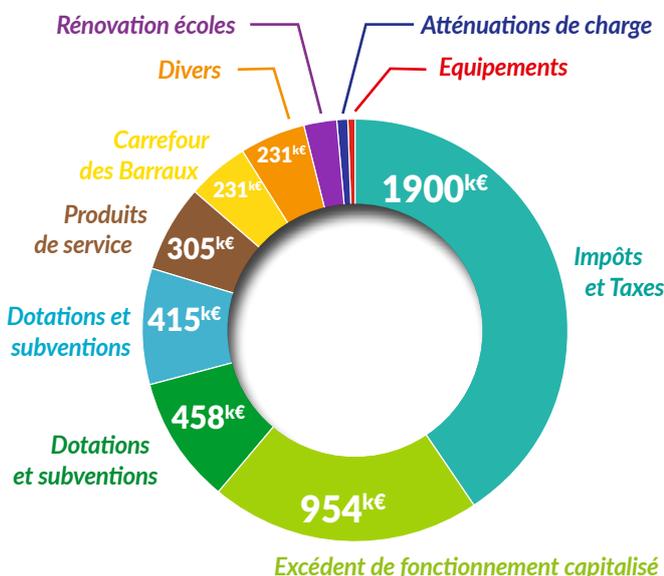
Dépenses d'investissement

Poste	Total (k€)
Route de Meylan	774
Rénovation écoles	336
Extension cimetière	281
Rénovation maison Elston	251
Investissements des services	237
Carrefour des Barraux	233
Réhabilitation de la cure	132
Divers	98
Amélioration sécurité routes	58
Aménagement pumtrack	50
Pôle de vie	45
Equipements	26
Chemin des Rieux	25
Aménagements piétonniers	20
Acquisition de terrains	15
Dépenses imprévues d'investissement	5
TOTAL	2 585



Recettes

Poste	Total (k€)
Impôts et Taxes	1 900
Excédent de fonctionnement capitalisé	954
Dotations et subventions	458
Rénovation maison Elston	415
Produits de service	305
Carrefour des Barraux	231
Divers	231
Rénovation écoles	120
Atténuations de charge	30
Equipements	18
TOTAL	4 663





Stéphane
Tanzarella-Paganon,
3^e adjoint au maire

Végétalisation des bords de voirie : un exemple de fleurissement citoyen



Plantons des arbustes et des arbres dans notre commune pour faire revenir les oiseaux et les insectes

Bord de voirie

Les bords de voiries sont de véritables refuges de la biodiversité, animale comme végétale. Ces espaces favorisent le développement des pollinisateurs. Le riverain a une place très importante dans la gestion de biodiversité locale.

Dans le cadre de notre politique de préservation du caractère semi-rural de la commune, nous souhaitons lancer des expérimentations de fleurissement et de végétalisation des bords de voirie en faisant participer les habitants.

Si vous possédez devant votre habitation une bande de terrain que vous souhaitez gérer et aménager par vous-mêmes nous pouvons vous accompagner et vous donner des conseils ou tout simplement vous faire rencontrer notre apprenti, Nathan BROUILLAUD, étudiant en licence professionnelle NATURE EN VILLE qui se fera un plaisir d'orienter vos choix de plantes ou d'arbustes en fonction des besoins ou des circonstances écologiques.

Contactez-nous si ce projet vous intéresse : service-technique@mairie-biviers.fr

Obligation de débroussaillage



L'été, la chaleur, la sécheresse sont propices aux incendies de forêt, c'est pourquoi, pour vous protéger, vous devez **débroussailler votre terrain**. Sachez que la mise en œuvre du débroussaillage a été rendue obligatoire pour votre protection et celle de vos biens.

Il s'agit de vous protéger au maximum contre les risques d'incendie. La puissance du feu baisse considérablement lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, et il sera ainsi plus facile à maîtriser par les services de secours.

Quoi qu'il en soit, sachez qu'un feu met

plus de temps à démarrer et peut même s'éteindre de lui-même dans une zone débroussaillée !

Selon l'article L322-3 du Code Forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations, ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier.

- Concernant les voies d'accès : le long des voies d'accès privées à des constructions, le débroussaillage se fait sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voirie.
- Concernant les abords des constructions : le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres.
- Concernant une parcelle voisine : si besoin, le débroussaillage doit être effectué sur les terrains voisins au vôtre appartenant à d'autres propriétaires. Vous devrez alors vous entendre avec votre voisin sur la manière de procéder : soit vous continuez à débroussailler sur sa parcelle, soit il prend le relais.

Le saviez-vous ?

Il est déconseillé de tailler sa haie entre le 15 mars et le 31 juillet afin de protéger les oiseaux pendant leur période de nidification, sauf si une mise en sécurité s'impose à cause de branches mortes ou de végétal en souffrance.



Urbanisme

vers un urbanisme raisonné en accord avec le PLU



La commune de Biviers poursuit dans son optique de maintenir une urbanisation raisonnable et raisonnée. Elle s'est d'ailleurs engagée dans un programme de préservation des zones agricoles et naturelles (PAEN) tout comme de nombreuses communes du Grésivaudan, afin de retrouver une maîtrise du foncier agricole et d'attirer de nouveaux agriculteurs ou éleveurs.

Les projets de constructions de particuliers se font surtout sur des parcelles issues de détachements parcellaires, ce qui n'est pas sans quelques contraintes, parfois. En effet la commune doit veiller systématiquement à respecter, ainsi que son PLU l'y oblige, une cohérence architecturale, une bonne inté-

gration paysagère des nouvelles constructions ainsi qu'une implantation des maisons ou immeubles favorisant un bon ensoleillement. La mairie incite les porteurs de projets et leurs architectes à tout faire pour minimiser les nuisances de voisinage et préserver les vues sur le grand paysage (Chartreuse, Belledonne).

À ce titre, le service Environnement Urbanisme vous reçoit sur rendez-vous pour discuter avec vous de votre projet et de sa meilleure intégration possible (couleurs des façades, teintes des huisseries, etc.).

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions : service-urbanisme@mairie-biviers.fr

Autorisations d'Urbanisme

un nouveau service en ligne

À partir du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme pourront se faire entièrement en ligne.

Rendez-vous sur la plateforme GNAU du Grésivaudan (accessible depuis notre site internet, rubrique Environnement-Urbanisme) pour créer votre compte utilisateur.

Que ce soit pour une simple déclaration préalable d'une pose de clôture ou du creusement d'une piscine, ou de manière plus élaborée, pour un permis de construire ou un permis d'aménager, vous pouvez réaliser toutes les étapes d'obtention d'une autorisation d'urbanisme en passant par ce dispositif dématérialisé.



Message du Conseil Municipal des Enfants aux conducteurs Bivierois : **Alerte rouge !!!**

Chers conducteurs et conductrices bivierois, nous vous envoyons un message d'alerte. Les enfants ne sont pas suffisamment en sécurité dans les rues de Biviers. Nous ne sommes pas contents et nous vous demandons de bien lire notre message et d'en tenir compte.



Roulez moins vite !

Il ne faut pas dépasser 30 km/h. Quand vous voyez un enfant à pied, à trottinette ou à vélo, il faut ralentir et vous écarter d'au moins un mètre. Quand les rues sont trop étroites pour s'écarter suffisamment, il faut passer très lentement ou vous arrêter. Il faut bien vous imaginer qu'un enfant peut tomber ou faire un petit écart sur le côté sans s'en rendre compte. Certaines voitures débordent sur le trottoir, il ne faut pas le faire.

Côme et Grâce

Attention au stationnement gênant !

Vous n'avez pas le droit de vous arrêter, et surtout pas de vous garer, dans le virage du chemin de la Grivelière au-dessus des barrières de l'école. Les enfants à pied ne savent plus où marcher ! On ne comprend pas pourquoi des adultes font ça car il y a un marquage « stationnement interdit » peint sur le sol. Il ne faut pas non plus vous garer dans les chicanes, devant les arrêts de bus (centre du village, route de Meylan) et surtout, surtout pas sur les places réservées aux personnes handicapées.

Elliot et Victor



Respectez les stops !

Quelque chose nous fait très peur lors de notre parcours à pied vers l'école : Faites attention à ne pas brûler les stops ! Par exemple, si vous ne respectez pas le stop et qu'il y a un enfant que vous ne voyez pas caché par un mur et qui s'avance, vous allez faire une collision.

BOUM ! On préfère ne pas imaginer ce qui se passerait pour cet enfant... Merci d'avance !

Augustine et Clotilde

Taillez vos arbres, vos haies !

Quand votre haie dépasse, nous ne pouvons pas marcher sur les trottoirs ou sur les bords de routes. Cela nous empêche aussi de bien voir la circulation. Il faudrait les tailler.

Felipe et Martin



Conseils pour les enfants

Chers enfants de Biviers, les adultes font des bêtises dans les rues de Biviers mais nous en faisons aussi de temps en temps. Il faut faire attention quand nous circulons dans Biviers. Nous devons :

- Marcher sur les trottoirs ou sur le côté de la route là où les voitures ne risquent pas de nous renverser.
- Bien regarder à gauche puis à droite puis à gauche avant de traverser.
- Prendre les virages bien larges à vélo quand nous tournons à gauche. Si nous coupons le virage, nous risquons la collision avec la voiture d'en face.

Eugénie et Léo

Accueil de loisirs vacances de printemps



Les grottes de Choranche



Les enfants de maternelle et CP ont passé une semaine sur le thème du printemps. Activités manuelles, sportives, culinaires et d'expression étaient proposées. Des balades autour du centre ont permis d'aller à la découverte des petites bêtes, des fleurs qui sortent quand la nature prend un nouveau départ. Une sortie à la Casemate a permis la visite très ludique de l'exposition "les 4 saisons".

Les CP-CM2 étaient les "Héros des océans". Au travers d'histoires, de défis, d'expériences et de jeux originaux et innovants, les enfants ont aidé une équipe de chercheurs à sauver les mers et les océans. Ils ont aussi visité le musée de l'eau à Pont-en-Royans et la grotte de Choranche.

Les ados de l'espace jeunes ont eux aussi bénéficié d'un programme très varié : jeux, sortie au Laserpark, journée VTT, soirée bowling, accrobranches...

Concours des écoles à vélo

Jeudi 12 mai a eu lieu ce concours dont l'objectif est d'inciter le plus d'enfants possible à venir à l'école à vélo, en draisiennne ou en tricycle. Cette année encore, ce fut un vif succès !



95 % d'enfants de l'élémentaire sont venus à vélo, meilleur score des 129 écoles participantes

Le retour de Mars en livres



Après deux éditions annulées, faute au virus, la bibliothèque de Biviers a proposé une semaine d'animations culturelles lors de Mars en Livres du 19 au 26 mars 2022.

Diverses activités se sont déroulées tout au long de la semaine, en journée ou en soirée, pour petits et/ou grands, chacun pouvant découvrir le livre sous toutes ses formes au cours de cette édition 2022.

Il y eut notamment un atelier cyanotype (gravure) pour réaliser des marque-pages, une soirée de lecture à voix haute, un spectacle de contes, une braderie avec tous les livres désherbés à 1 €, un café littéraire, un escape game... Un tourbillon d'animations !

Cela n'aurait pas été possible sans les propositions et le soutien des bénévoles ainsi que l'adhésion au projet des écoles, assistantes maternelles et équipe d'animateurs du centre de loisirs de Biviers.

Merci à tous d'avoir joué le jeu et à l'année prochaine !



À noter

Du 15 mai au 15 juillet la bibliothèque de Biviers se transformera en ludothèque. Deux malles de jeux de société prêtées par la Médiathèque Départementale de l'Isère seront à disposition des usagers à l'étage de la bibliothèque. Il y aura aussi une soirée jeux le 13 mai à l'école et le 24 juin à la bibliothèque.



Laure Dorin

bibliothécaire a quitté Biviers courant décembre. Depuis, Laure a pris les rênes de la bibliothèque municipale et en est désormais la responsable, entourée d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles.

Après un DUT « gestions des entreprises culturelles », Laure a obtenu une licence professionnelle « coordination des projets pour l'action socioculturelle ». Son parcours professionnel a démarré dans le domaine de la médiation et la coordination culturelle et socioculturelle où elle a occupé différents postes. En 2017, elle souhaite se reconvertir dans le milieu du livre et obtient un poste d'adjointe de bibliothécaire dans le village de La Plagne Tarentaise. Passionnée d'activités dans la nature, elle pratique le trail, la randonnée, le ski nordique... Elle affectionne également tout ce qui

Les usagers de la bibliothèque connaissent déjà Laure Dorin, la nouvelle bibliothécaire.

Fin septembre 2021, Aurélie Bosson, bibliothécaire, a quitté la bibliothèque de Biviers pour convenance personnelle. Laure Dorin a été recrutée mais n'était disponible qu'en décembre, aussi la municipalité a embauché Nathan Haimovici afin d'assurer le relais. Le jeune

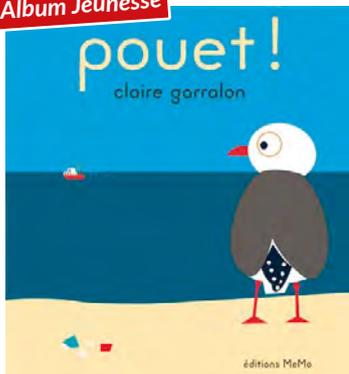
touche à la culture et au spectacle vivant. Mais Laure est très attachée au Grésivaudan puisqu'elle en est originaire et qu'une partie de sa famille y réside. Sa mère est d'ailleurs bibliothécaire bénévole à Laval.

Habituee à travailler en équipe avec des bénévoles ainsi qu'avec les écoles et le périscolaire, Laure s'est très vite sentie à l'aise à Biviers et les usagers de la bibliothèque ainsi que les bénévoles apprécient son sens de l'accueil et son sourire. « Je me plais beaucoup à Biviers et vous risquez de me voir un bon bout de temps! »



Coup de cœur... ...de la bibliothèque et de ses lecteurs

Album Jeunesse



Pouet

Claire Garralon

Vous ne le saviez peut-être pas, mais une mouette en bonne santé, ça fait « mouet ». C'est ainsi que Muriel, Monique et Mokhtar « mouettent » à qui mieux mieux.

Mais pas ce pauvre Michel, qui ne parvient qu'à produire un lamentable « pouet ».

L'inquiétude monte, chacun se demande ce qui lui arrive...

BD adulte



Écoute jolie Márcia

Marcello Quintanilha

Fauve d'or Angoulême 2022 meilleur album
Márcia est une infirmière respectée qui officie dans un hôpital de Rio de Janeiro. Elle vit avec son compagnon Aluisio et sa fille Jaqueline, qu'elle a eue avec un autre homme, dans une favela de la mégapole brésilienne. Mais Jaqueline est une jeune femme insolente et frivole qui fréquente le gang de la favela, ce qui vaut de nombreuses altercations avec sa mère. Les deux femmes ont le verbe haut et la situation dégénère progressivement, jusqu'à ce que Jaqueline se fasse arrêter par la police. Márcia et Aluisio tentent dès lors de protéger Jaqueline d'éventuelles représailles...

Une chronique sociale et un thriller qui explore avec efficacité les relations entre ses personnages.

Récit



Une histoire de gènes

Sophie Brugeille

Elle offre à son fils un test ADN pour son quatorzième anniversaire car il souhaitait connaître ses origines ethniques.

Au jour où les résultats arrivent, plus rien ne sera comme avant ...

Elle interroge sa mère, qui lui révèle un lourd secret.

L'aide aux aidants

« Ils vieillissent, quelle est ma place ? »

Brutalement ou petit à petit, il arrive un moment où l'on prend conscience que ses parents vieillissent... Des petits oublis répétitifs, des interrogations sur les escaliers, une aide plus régulière pour les courses... Cela vous préoccupe ? Vous aidez régulièrement votre père ou votre mère ?

Attentif à votre bien-être et celui de votre famille, le CCAS de Biviers relaie « **Pour les Proches** », une expérimentation de Malakoff Humanis, du Département de l'Isère et de la Carsat Rhône-Alpes, **pour anticiper sereinement** ces chamboulements tout en respectant le choix de ses parents et sa propre vie personnelle.

« **Pour les Proches** » propose, à ceux qui aident un parent âgé, des informations et conseils gratuits de professionnels du bien-vieillir : à distance (ressources web, webinaires, émissions de radio) ou en présentiel (ateliers, conférences) ou avec un conseiller dédié pendant 6 mois.

Le soutien des proches aidants est un enjeu de société

Parmi les 11 millions d'aidants en France, soit 1 Français sur 5, plus de la moitié ignore qu'il existe des appuis possibles et spécifiques pour les aidants. Afin de préparer l'avenir sereinement et avant que la situation ne devienne un « fardeau », quel soutien proposer lorsqu'il n'y a pas de professionnel désigné pour conseiller ? Comment toucher les personnes qui n'ont pas conscience de leur statut d'aidant ? C'est tout l'objet de l'expérimentation « Pour les Proches » : Identifier le bon niveau de services dont nous avons besoin (et nos enfants plus tard) lorsque l'on prend conscience que notre parent âgé devient fragile.



Comment en bénéficier ?

Rendez-vous sur la page <http://www.pourlesproches.fr> pour faire le quiz, voir votre profil et accéder à tous les services disponibles et totalement gratuits (ateliers, webinaires, conférences, conseiller dédié). Les places sont limitées, pensez à vous inscrire depuis la page www.pourlesproches.fr.

Contact : pourlesproches@tasda.fr

En savoir plus : <http://www.pourlesproches.fr>

Vide Grenier 2022



Le vide grenier a été absent de nos calendriers depuis 2 ans.

En 2020, il était annulé pour la crise sanitaire. En 2021, c'était par manque de personnel communal.

Cette année, pour que cette manifestation soit maintenue le dimanche 2 octobre, nous avons besoin de bonnes volontés pour nous aider à l'organisation :

- pour l'arrivée des exposants de 7 heures à 8 h 30,
- pour le départ des exposants 16 h 30 à 18 heures,
- aide à l'association Soleil Rouge pour la tenue de la buvette.

Merci de vous faire connaître auprès de Valérie Rusé CCAS : 04 76 52 10 45 ou ccas@mairie-biviers.fr

Repas des séniors

Chaque année, le repas des séniors se déroule en fin d'année.

Pour 2022, nous vous proposons de l'avancer au **samedi 8 octobre** durant la Semaine Bleue.

Retenez déjà cette date dans vos agendas.

A l'occasion de la semaine Bleue du 3 au 9 octobre, des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière vous seront proposés entre autres.

Accueil des réfugiés ukrainiens

Nous invitons les particuliers Biviérois qui hébergent des réfugiés ukrainiens à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (04 76 52 10 45 ou ccas@mairie-biviers.fr) pour permettre aux personnes accueillies de bénéficier du soutien ou des initiatives solidaires proposées par la commune et les associations bivieriennes.



A la rencontre des oiseaux de Biviers

Par Gaël Barrera, Écologue et Guide naturaliste à Marseille
Témoignage d'un visiteur qui a séjourné quelques jours à Biviers et a été surpris par la richesse ornithologique de la commune.

L'hiver et au début du printemps à Biviers, on peut observer plusieurs oiseaux nicheurs.

Les oiseaux nicheurs sont des résidents à l'année. On peut aussi observer des oiseaux de passage qui s'arrêteront sur la commune quelques jours, le temps d'une halte pour se reposer au pied de la falaise, l'immense St-Eynard.

Pour les ornithologues professionnels ou amateurs, observer signifie se poser, guetter, se tenir prêt pour la rencontre.

Et à Biviers, les oiseaux se sentent en sécurité, comme chez eux.

On pourrait s'interroger et se demander pourquoi à Biviers ?

Tout d'abord, le territoire de Biviers offre par ses caractéristiques géographiques, une diversité d'habitats remarquables.

D'un côté, la falaise St-Eynard, ses roches abruptes et sa hauteur impressionnante. De l'autre, la vallée de l'Isère, son eau abondante, ses zones humides que les urbanistes qualifient de trame bleue.

Entre les deux, un tissu résidentiel peu dense, riche en jardins, bosquets, prairies et au-dessus de la forêt.

Cette transition de milieux ou effet de lisière, les écologues l'appellent écotone.

Et puis, il y a le fameux « Y grenoblois ».

Véritable goulot hydrographique, ce passage étroit est propice aux oiseaux qui s'y fauflent volontiers lors de leurs migrations, évitant ainsi les affres de l'altitude et des reliefs escarpés de Belledonne, de la Chartreuse et du Vercors.

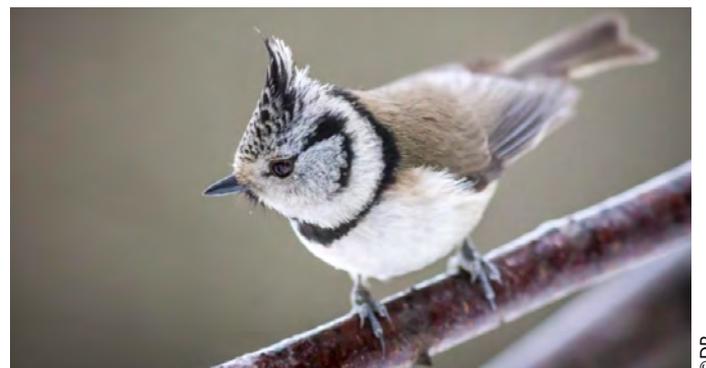
L'Isère au sens large, est donc un axe de migration privilégié entre le Nord et le Sud, de la Scandinavie au Sud Sahel à l'Automne. Au printemps, les oiseaux guettant les premiers bourgeons reviennent d'Afrique et passent de nouveau au-dessus de Biviers.

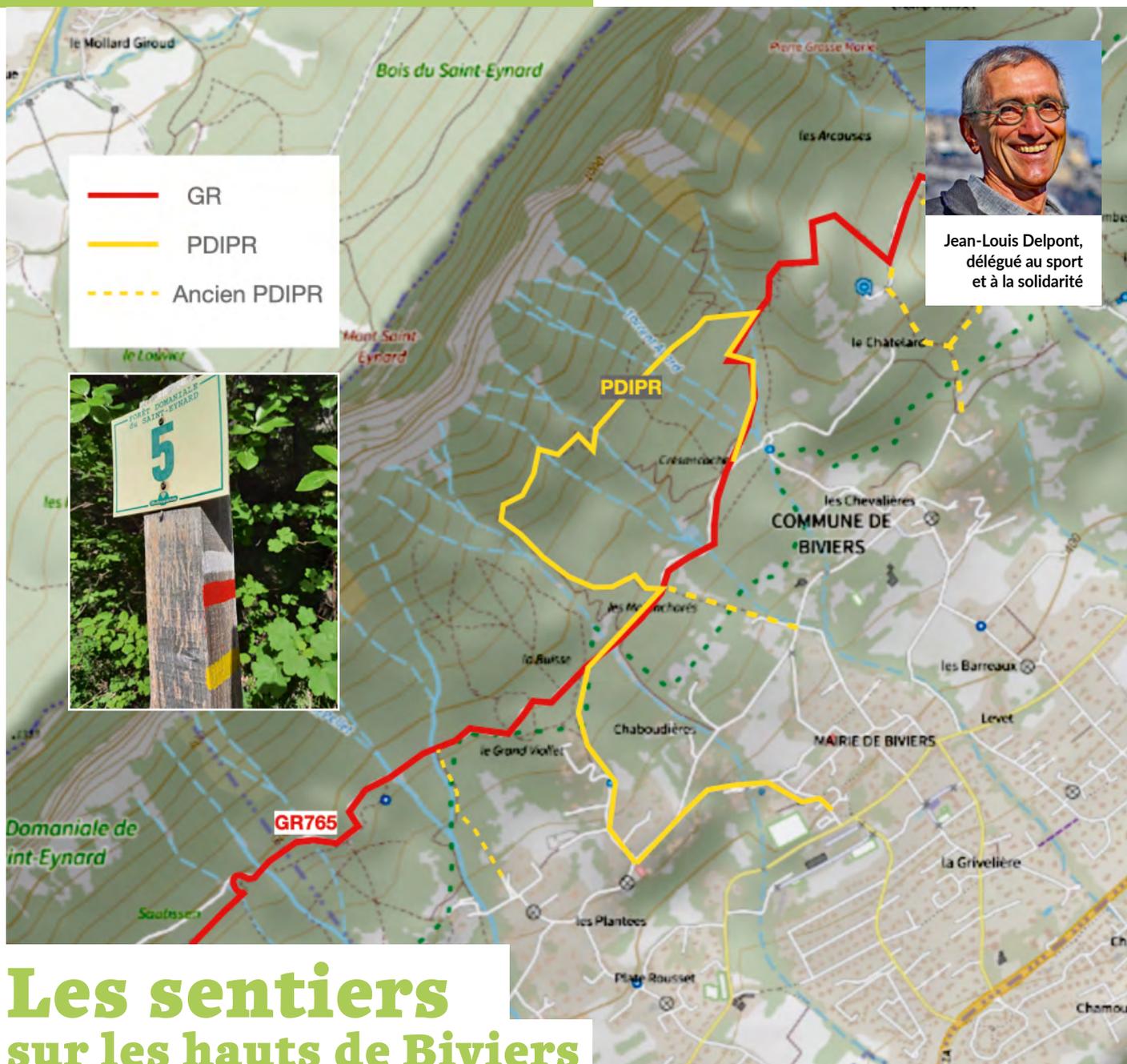
En deux jours seulement, entre le 31 décembre et le 1^{er} janvier, lors de mon escale à Biviers, j'ai pu observer plus de 30 espèces*. Et sans doute d'autres espèces plus discrètes que je n'ai pas su observer.

Et ce merveilleux échantillon n'est qu'une toute petite partie des espèces observables à l'année... Une chance pour Biviers, ses habitants et la Région.

*Mésange bleue - Mésange charbonnière - Mésange huppée - Mésange noire - Mésange à longue queue - Mésange nonnette - Rouge-gorge familier - Rouge-queue noir - Moineau domestique - Pinson des arbres - Verdier d'Europe - Grosbec casse-noyaux - Troglodyte mignon - Roitelet huppé - Grimpereau des jardins - Grimpereau des bois - Pinson des arbres - Merle noir - Grive musicienne - Grive draine - Pigeon biset - Pigeon ramier - Tourterelle turque - Faucon crécerelle - Etourneau sansonnet - Pie bavarde - Geai des chênes - Choucas des tours - Corneille noire - Grand corbeau - Pic Vert - Pic Epeiche - Pic noir

Si vous souhaitez connaître en détail quelles sont ces espèces qui apprécient la commune rendez-vous sur le site de la commune.





Les sentiers sur les hauts de Biviers

Le territoire communal de Biviers est traversé par deux sentiers officiels le GR 965 dit "Sur les pas des Huguenots" et un sentier PR de promenade et randonnée à la journée.

Le GR 965 part de Poet-Laval et chemine à travers Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie, jusqu'à la frontière suisse à Chancy près de Genève. La partie française du sentier "Sur les pas des Huguenots" représente environ 374 km de chemins et se découpe en 29 étapes. Dans Biviers il chemine sur la route forestière depuis les hauts de Rochasson au niveau du torrent de Gamond, puis via les Guichards et le Chatelard jusqu'au torrent de Corbonne.

Le sentier "PR", du moins pour sa partie gérée par la Communauté de Communes du Grésivaudan dans le cadre du

PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée), prend son départ à la mairie pour rejoindre la route forestière par le chemin de la Buisse puis monter au droit du chemin de Chaboudière pour terminer aux Guichards. Il existe plusieurs autres portions qui ne font plus partie du PDIPR, notamment entre les torrents de Gamont et de Mont Garin mais aussi en haut du chemin des Viers pour rejoindre le Chatelard puis Corbonne par l'abrupt sentier des Combes ou par une variante via le chemin ombragé des Clavaillants.

Par sa topographie pentue Biviers ne possède hélas que très peu de sentiers plats ou présentant un faible dénivelé et en définitive, seule la route forestière qui chemine du haut du chemin des Chevalières jusqu'au réservoir de Château

Corbeau, répond à ce critère. Les accès à la route forestière située à la côte 550 m sont nombreux: par le Chemin Billerey, le Chemin de la Buisse, le long du torrent de l'Aiguille au niveau du Chemin de Malancharrais, le chemin de Chaboudière le long du torrent du Crépon, le chemin des Chevalières, le chemin des Viers via un détour par le Chatelard...

Cette route forestière traverse du Sud au Nord les torrents de Gamond, du Mont Pellet, de Mont Garin, de l'Aiguille, du Crépon, des Guichards

Enfin, il existe quelques sentiers dans Biviers qui permettent de cheminer quelques centaines de mètres, au Bontoux par exemple ou par le "sentier des oiseaux" le long du torrent du Mont Pellet.



Cross de Biviers appel à bénévoles et participants

Comme chaque année, le club de Biviers Omnisport en association avec le club Jogging Montbonnot organise le cross Jacques CHABERT.

Cette manifestation sportive composée de plusieurs courses adultes et enfants ainsi qu'une marche aura lieu le 18 septembre 2022, départ et arrivée au terrain de Rugby situé près du bar du village de Biviers Toutes les informations et inscriptions sur le site www.cross-biviers.fr.

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions, nous sommes à la recherche de bénévoles, mais également de participants sur les différents formats de courses. Nous vous donnons rendez-vous le 18 septembre prochain.

Contact :

Estienne Joël 06 09 68 30 06

Le Sou des écoles en fête

Durant ce printemps, le Sou des écoles a pu réjouir grands et petits ! Le mois de mars a ainsi accueilli une centaine de Biviérois dans la salle polyvalente pour découvrir et déguster des vins présentés par leur vigneron ; les fromages d'Alpicius moelleux à cœur, harmonieusement accompagnés des miches Saint Fergus de Dany ont parfait les sucs capiteux. Une soirée gourmet délicieuse. Une première, à réitérer.

Le traditionnel carnaval s'est également tenu dans la cour des écoles, accompagné de la fanfare Les Moustaches.

Les enfants ont ensuite été invités à chasser les œufs dans le parc de la mairie lors de la fête des oiseaux et se régaler d'une buvette regorgeant de bonnes choses. Nous avons enfin pu compter sur la gourmandise de tout le village pour venir nous rendre une petite visite à la vente de gâteaux que nous avons organisée lors du 1^{er} tour des élections législatives. Nous nous retrouverons avec plaisir très bientôt pour la kermesse de fin d'année.



Un printemps en musique avec l'Amzov !

Courant mars, l'Amzov a réveillé les cœurs avec deux concerts de grande qualité, dans des styles bien différents.

Samedi 19 mars, l'auditorium de la maison des Arts de Montbonnot a accueilli les élèves flûtistes, clarinettes, pianistes ou guitaristes parmi les plus confirmés de l'école de musique. Des interprétations de haut vol, issues du répertoire classique ou contemporain, par des musiciens heureux de retrouver la scène et le public après deux ans d'interruption !

Samedi 26 mars, les musiques actuelles ont résonné dans l'enceinte de l'espace Cartier-Millon de Saint-Nazaire pour une soirée Cabaret haute en couleurs, assortie d'une buvette conviviale tenue par les bénévoles de l'Amzov.

Prochain rendez-vous musical : le samedi 4 juin à 18 h à l'Agora de Saint-Ismier pour le traditionnel Gala de fin d'année de l'Amzov.



AMZOV
ÉCOLE DE MUSIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

Connaissez-vous le SIZOV ?

Ses compétences sportives et culturelles ?



Les communes de Bernin, Biviers, Saint-Ismier, Montbonnot et Saint-Nazaire les-Eymes font partie du SIZOV, Syndicat Intercommunal compétent en matière de constructions et gestion d'équipements sportifs, vie associative et culturelle.

Le SIZOV contribue au développement du sport et de la culture sur nos 5 communes.

Cohabitent sur notre territoire, des associations à vocation communale et des associations syndicataires, les premières aidées financièrement et matériellement par les communes, les secondes par le SIZOV et dont la création résulte d'une volonté de MUTUALISATION des MOYENS dans la mesure où les adhérents sont en majorité issus des communes du SIZOV.

Le SIZOV participe au fonctionnement de ces 4 associations au travers des subventions allouées annuellement, calculées sur la base des adhérents issus des 5 communes du SIZOV, avec une

4 associations bénéficient du statut d'associations syndicataires du SIZOV :



ES MANIVAL :
27 équipes, 459 footballeurs, un des fleurons de notre vie sportive ;



Rugby Club du Grésivaudan-SIZOV dont les résultats sportifs sont très encourageants et méritoires : 12 catégories, 260 rugbymen et women. 1^{re} école de rugby de l'Isère (4 ans à 14 ans : 190) ;



Judo Club SIZOV qui se hisse en 2022 à la 8^e place sur le classement national des clubs de championnat de France et 1^{er} club du département Isère judo : 320 judokas.



AMZOV
ÉCOLE DE MUSIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

AMZOV, École de musique :
256 apprenants, qui participent activement à la vie communale via leur saison musicale.

bonification de subvention pour les jeunes du SIZOV de moins de 26 ans. Les variations d'effectifs entraînent de facto une hausse ou une baisse de la subvention annuelle, elle-même plafonnée. Les 4 associations bénéficient également de la mise à disposition gratuite de certains équipements.

Reprise des cours gym enfants de la GV Biviers-Montbonnot

La reprise s'est faite en avril, dans le nouveau gymnase des tennis couverts de Montbonnot. En effet, depuis l'incendie du gymnase du Pré de l'Eau, faute de local, les activités étaient suspendues pendant plus de deux trimestres.

Enfants et parents semblent conquis par ce nouvel espace ! Les cours sont d'ailleurs complets pour cette fin d'année scolaire.

Quand aux cours GEEM, gymnastique équilibre et mémoire, ouverts récemment en partenariat avec le CCAS de Biviers, ils se poursuivent. N'hésitez pas à les rejoindre.



Inscrivez-vous sur notre site dès le 20 juin et aux forums des associations de Biviers et de Montbonnot les 2 et 3 septembre.
<https://www.gvbiviersmontbonnot.fr/>



Ça se passe à la MPT !

Samedi 12 mars 2022



La Maison Pour Tous a fait appel à l'Union Départementale des premiers secours de l'Isère pour former une dizaine de personnes aux gestes pouvant sauver des vies.

Une formation complète, ouverte à partir de 10 ans, ancrée dans la pratique, du concret pour nous aider à avoir les bons réflexes dans des cas tels que l'étouffement, crise cardiaque, accident, brûlure, etc.

Ces premiers secours (PSC1) devraient être obligatoires pour les citoyens !

À savoir que cette formation est prise en charge par le passe-région pour les lycéens. Merci à Yann pour sa pédagogie et sa bonne humeur.

24 mars 2022

Une nouvelle activité se lance à la MPT, le « tournage sur bois ». Animés par Pascal un bénévole passionné, des stages d'initiation à la journée ont lieu ponctuellement. On y apprend le tour et sa technologie, la sécurité, la position du corps, différentes manières de travailler le bois.

Et on y réalise des objets en bois arrondis (jouets, saladier, pied de table, objet d'art etc.).



Février et avril 2022



Un stage de poterie pendant les vacances a réuni enfants et adultes qui ont pu découvrir le travail de la terre et prendre plaisir à réaliser un objet au choix (animal, assiette, écriteau, oiseau...) Découpage, pétrissage, battage, modelage, lissage, ajustage, émaillage sont de mises. Ces stages sont ouverts pour tout le monde, à partir de 7 ans !

Un grand merci à Joëlle qui est animatrice bénévole à la Mpt.

Une table d'orientation face à la chaîne de Belledonne !



Dans le cadre de la rénovation du site de l'ancienne cure, Art & Patrimoine fait réaliser une table d'orientation qui sera installée face à la chaîne de Belledonne.

À partir d'une aquarelle originale de Marie-Paule ROC spécialement dessinée depuis Biviers, il vous est proposé d'en acquérir une reproduction avec 2 formats au choix :

- 70 x 30 au prix de 40 €*
- 120 x 52 au prix de 70 €*
*prix coûtant

Impression sur papier de haute qualité, disponibilité sous 3 semaines environ. Idéal chez vous ou comme cadeau. Un magnifique souvenir de Biviers et du Grésivaudan !

Présentation et commande à la salle du Saint Eynard Samedi 28 mai de 10 h à 12 h (ou par mail à yves.gemain@orange.fr).

Les adhérents Art & Patrimoine ayant déjà passé commande sont invités à venir chercher leur reproduction avec le règlement correspondant (chèque à l'ordre d'Art & Patrimoine).



Un drapeau des conscrits de 1903 offert à la Municipalité de Biviers

Une ancienne Biviéroise, Carole PICARD, née CHAUMARD vient de faire don à la Municipalité d'un drapeau des conscrits datant de 1903.

La maison CHAUMARD située sur la route de Meylan, était bien connue des Biviérois pour renfermer des trésors. Durant de nombreuses années les amateurs et collectionneurs de la commune et des environs sont venus à la recherche d'un objet rare ou d'une trouvaille.

Mais les années passant et les habitudes ayant évolué, la vente de la maison a dû être envisagée. Elle a donc été vidée de son contenu, meubles et objets.

C'est Thierry MAILLOT, antiquaire à Montbonnot qui a été chargé d'en faire l'inventaire et qui signala la découverte de ce

« drapeau des conscrits de Biviers de 1903 », un drapeau très coloré et de très grandes dimensions (environ 3x4 m).

Professionnel reconnu par tous*, Thierry MAILLOT suggéra que ce drapeau reste dans la commune de Biviers comme un témoin de son histoire passée. Madame Picard approuva bien entendu cette belle idée et le drapeau fut présenté à la Municipalité de Biviers en janvier 2022.

La Municipalité de Biviers et l'association Art & Patrimoine remercient très sincèrement Carole Picard et Thierry Maillot pour leur geste en faveur du patrimoine de la commune et s'engagent à ce que ce drapeau soit préservé et présenté au titre de l'histoire de la commune chaque fois que nécessaire.

* Thierry MAILLOT, Antiquités
708, chemin des Chartreux
38330 MONTBONNOT
www.antiquitesmaillot.fr